

« Cameroun, terre d'attractivités »

Le temps des investisseurs

Sécurité





Paul Biya

« Il nous faut éradiquer Boko Haram. De la sorte, nous pourrons rassurer nos populations et mieux nous consacrer au seul combat qui vaille : la lutte contre la pauvreté et pour la dignité de l'homme africain »



La situation sécuritaire au Cameroun

La situation sécuritaire du Cameroun est marquée par son entrée en guerre contre BOKO HARAM à l'Extrême-nord et les milices armées en provenance de la République Centrafricaine



Le Cameroun est un Etat d'Afrique Centrale qui accède à l'indépendance le 1er Janvier 1960. Ce faisant le pays est en droit de construire sa souveraineté autour d'un enjeu sécuritaire important. C'est relativement dans cet esprit qu'il va se doter des forces armées pour

assurer son intégrité territoriale. Le pays est situé en Afrique Centrale, dans le bassin du lac Tchad, entre le Nigeria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la République Centrafricaine à l'Est, le Gabon, la Guinée équatoriale et la République du Congo au Sud et le golfe de Guinée au Sud-ouest...

Les forces armées camerounaises pour une meilleure sécurité

Les Forces armées camerounaises ont été fondées au lendemain de l'indépendance afin de mieux asseoir la défense du territoire national camerounais. Elles comprennent l'Armée de terre, la Marine nationale, l'Armée de l'air et la Gendarmerie. Elles sont coordonnées par le chef d'état-major, le Général de corps d'armées René Claude MEKA,

dirigée par le pouvoir civil. Elles représentent environ 260 000 à 270 000 hommes dans les armées de terre, de l'air et de la marine.

Et le fait le plus marquant, c'est que, ces forces militaires sont payées régulièrement et les salaires sont plus élevés que le reste de la fonction publique. Ce qui témoigne de l'importance et du rôle primordial accordé à la sécurité et à la sécurisation du

triangle national.

Sur le plan des finances le budget de la défense au Cameroun s'élève à 500 millions de dollars soit 360 milliards de francs CFA en 2015.

Les Forces militaires sont composées ainsi qu'il suit :

l'Armée de terre, la Marine nationale (dont l'infanterie de marine), l'Armée de l'air, la Gendarmerie nationale camerounaise, le Corps des sapeurs-pompier, la Garde Présidentielle et le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR)

Nous nous intéresserons à quelques unes des forces armées.



sous la haute supervision du Président de la République, Chef des forces armées.

Les forces militaires Camerounaises sont en général considérées comme l'une des forces apolitiques du Continent, la meilleure d'Afrique Centrale,



Armée de l'air camerounaise (AAC)

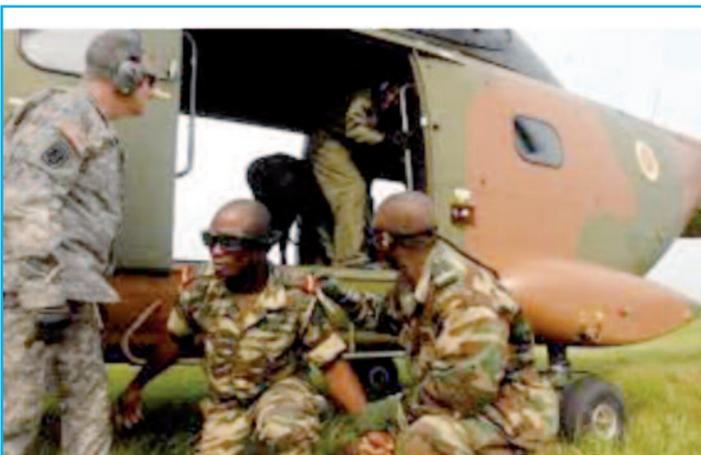


Sous le commandement du Général de Brigade MOMHA Jean Calvin avec un équipement constitué de 34 aéronefs l'Armée de l'Air camerounaise fait partie des forces de défense du Cameroun avec des bases aériennes à Yaoundé, Douala et Garoua.

A Yaoundé au quartier MVAN, on a la Base Aérienne 101. Au quartier Bonapriso, la Base Aérienne 174 de Douala et enfin, la Base Aérienne

301 de Garoua. (Photos base)

L'armée de l'air camerounaise fut formée à la suite de l'indépendance du Cameroun en 1960. Les débuts de la force aérienne furent sur des appareils de type MD 315 Flamant (5 appareils), MH-1521 Broussard (7 appareils) et Dornier Do 28 (4 appareils). Tous ces appareils sont aujourd'hui retirés du service actif.



Sécurité

Désormais elle utilise d'autres appareils issus de la coopération militaire comme indiqué dans ce tableau.

Aéronefs	Origine	Type	En service	Versions
Avion d'entraînement & d'attaque au sol				
Aermacchi MB-326 <i>Impala</i>	 Italie		4 1	MB-326K MB-326M
Fouga CM-170 <i>Magister</i>	 France		6	CM-170R
Alpha Jet			11	MS2
Drone de combat/ Avion de transport				
IAI Arava	 Israël	Multi-usage	1	206L-3
Lockheed C-130 <i>Hercules</i>	 États-Unis	Polyvalent	1	412EP
Airtech CN-235	 Union Européenne	Transport	1	CN-235-300
Xian MA60	 Chine	Polyvalent léger	1	
Hélicoptère				
Bell 206	 États-Unis	Multi-usage	1	206L-3
Bell 412	 États-Unis	Polyvalent	1	412EP
Mil Mi-17 <i>Hip</i>	 Russie	Transport	2 (3)	Mi-17
Sud-Aviation SA316 <i>Alouette III</i>	 France	Polyvalent léger	1	SA319B
Sud-Aviation SA330 <i>Puma</i>	 France	Transport moyen	2	SA330C
Sud-Aviation SA342 <i>Gazelle</i>	 France	Utilitaire	3	SA342
Harbin Z-9	 Chine	Multirôle léger	2 (2)	

La Marine Nationale



Répondant à un besoin de sécurisation des approches maritimes camerounaises, la Marine nationale voit le jour le 5 mai 1961 avec la réception par l'État du Cameroun de trois unités navales : « La Patrie du Cameroun », « l'Indépendance » et « La Réunification ». Confiée dès cette naissance à l'assistance technique française, elle passe sous commandement camerounais à partir de l'année 1973. Plusieurs réformes viendront ensuite modeler sa taille et son fonctionnement, lui permettant de s'adapter aux défis de son temps.

Aujourd'hui, la Marine nationale dispose d'un état-major implanté dans la capitale Yaoundé, ayant à sa tête le contre-amiral Jean MENDOUA, et des

structures situées sur la façade maritime notamment :

- des forces de surface constituées de flottilles, armées de patrouilleurs et de vedettes,
- des forces de fusiliers marins et nageurs de combat constituées de trois bataillons de fusiliers marins et d'une compagnie de nageurs de combat,
- d'organismes de soutien comprenant trois bases navales, un chantier naval, des ateliers navals, des écoles et centres d'instruction. Ce dispositif cohérent lui permet d'exercer ses missions traditionnelles de défense des eaux territoriales et de conduite de l'action de l'État en mer.

Dans le cadre particulier de cette dernière mission, la Marine nationale effectue des missions de service public, notamment la recherche et le sauvetage des vies humaines en mer, la protection de l'environnement, la lutte contre les pollutions en mer ainsi que la sécurité de la navigation; mais aussi des missions de police générale et de souveraineté en mer en l'occurrence la surveillance maritime, les contrôles, la lutte contre les trafics illicites ainsi que le maintien et le rétablissement de l'ordre sur cet espace.

En septembre 2008, la Marine camerounaise reçoit un don des États-Unis, constitué de 2 embarcations semi-rigides de 7m de construction américaine équipés de mitrailleuses de 12,7mm, radio VHF, GPS.

Selon le Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), la pêche illicite fait rage dans les eaux camerounaises avec une présence grandissante des armateurs étrangers. Grâce aux patrouilles de l'armée camerounaise, les arraisonnements ont augmenté. C'est ainsi que 22 navires étrangers ont été arraisonnés ces deux dernières années pour pêche illicite dans les eaux territoriales camerounaises dont la surveillance a été renforcée.

La Gendarmerie Nationale



Jean Baptiste BOKAM
*Secrétaire d'Etat à la Défense,
chargé de la Gendarmerie*

La Gendarmerie Nationale camerounaise est une force de sécurité publique militaire. Ses missions et son organisation sont calquées sur le modèle français. En 2009, elle comprenait environ 10 000 gendarmes, sous-officiers et officiers. Elle est en situation de renouvellement permanent par voie de concours. Le caractère militaire de ses statuts et la nature mixte de son service à la fois civile et militaire, lui confèrent le pouvoir d'assurer constamment la recherche des renseignements, l'action directe de la police judiciaire, administrative et militaire par le maillage de trois régions, dix Légions, cinq groupements de gendarmerie territoriale, trois groupements de circulation routière avec ses vingt-cinq pelotons routiers motorisés, 71 compagnies et 486 brigades de gendarmerie.

La gendarmerie camerounaise participe en même temps au maintien de l'ordre à travers trois groupes d'escadrons, 26 escadrons et 115 pelotons mobiles. Elle se tient également à la disposition des autres Départements ministériels dans le cadre de ses missions et conformément à la

réglementation. Force de protection, d'assistance et de secours des populations par excellence, son action s'exerce sur toute l'étendue du territoire national et plus particulièrement dans les zones rurales et à travers toutes les voies de communication.

La Gendarmerie exécute trois grandes catégories de missions de police : administrative, judiciaire et militaire.

La police administrative doit garantir la sûreté, la tranquillité et le maintien de l'ordre public. La police administrative couvre 30 % des missions de la gendarmerie.

La police judiciaire en représente 50 % environ. Elle a pour objet de constater les infractions à la loi pénale, d'en rassembler les preuves, d'en chercher les auteurs afin de les livrer à la justice, d'exécuter les mandats et décisions de justice.

Enfin, la police militaire qui est l'intermédiaire entre l'autorité militaire et les citoyens ; la gendarmerie exerce à la fois la police militaire générale à caractère préventif et la police judiciaire militaire à vocation répressive.

Sécurité

La Gendarmerie est aussi un organe d'exécution pour de nombreuses autres missions dévolues à différents Départements ministériels tels que la police économique (contrôle de patentes, des prix, etc.), la recherche des infractions douanières, le contrôle de la circulation routière, la surveillance de la navigation aérienne, des aérodromes et de la navigation maritime. Elles varient suivant le temps de paix ou le temps de guerre.

En temps de paix, la gendarmerie collabore avec les forces de défense en matière de renseignement et elle est associée à la mise en œuvre des mesures de mobilisation. En temps de guerre, elle participe à la défense intérieure du territoire.

On trouve également en son sein plusieurs formations spécialisées telles que le poste de Commandement Opérationnel à Transmission des Données, le Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GPIGN). Ce dernier est destiné à la lutte contre le grand banditisme. Le GPIGN a été créé en 1995 par décret du Président de la République. Déployé dans les trois régions de gendarmerie (Yaoundé, Douala, Garoua), il est dirigé par le Lieutenant-Colonel, NKOA MALA. Sa

vocation première consiste à initier, former et recycler le personnel des forces de sécurité à la protection et aux interventions à risques dans les diverses spécialités qui peuvent les intéresser.

Le Centre Opérationnel de la Gendarmerie(COG) traite gratuitement des appels de détresse par téléphone fixe ou mobile. Le Centre de perfectionnement de la police judiciaire (CPPJ) forme et perfectionne le personnel en police technique et scientifique.

Le Centre de Perfectionnement aux Techniques de Maintien de

l'Ordre (CPTMO) est destiné au recyclage des officiers de la gendarmerie mobile africaine en maintien de l'ordre. Cette école à vocation régionale, dont la notoriété dans le domaine de l'enseignement des techniques de maintien de l'ordre public est reconnue dans le continent, a favorisé en mai 2008 la création de l'École Internationale des Forces de Sécurité EIFORCES, dont le Président du Conseil d'Administration est le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, (MINDEF) Joseph BETI ASSOMO. L'EIFORCES est destinée à préparer le personnel de gendarmerie et de police aux missions de maintien de la paix.





MINDEF



Joseph BETI ASSOMO, né le 17 août 1959 à Ayos dans le département du Nyong-et-Mfoumou, est un administrateur civil principal. Licencié en droit public et formé à l'École Nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), il occupa différents postes dans la haute administration.

À l'occasion du remaniement ministériel du 2 octobre 2015, il est nommé ministre délégué à la présidence chargé de la Défense et succède ainsi à Edgars Alain MEBE NGO'O.

L'armée camerounaise, a été créée par ordonnance n°59/57 du 11 novembre 1959 portant création de l'armée camerounaise et organisation générale de la défense.

Les hommes clés du dispositif sécuritaire de Paul BIYA



La défense a pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations ». Cette définition prend en compte trois éléments essentiels : l'organisation de la défense doit couvrir le temps de paix comme le temps de guerre, la menace étant continue; une nécessaire coopération permanente entre les services publics militaires et non militaires; la défense du territoire est globale. La défense se subdivise en défense militaire et défense civile ou protection civile. Aujourd'hui, la notion de défense est globale.

Aucune armée moderne ne se restreint plus au seul champ militaire; la défense est dorénavant associée à la sécurité nationale. La sécurité nationale forme un tout à plusieurs éléments : « défense nationale, sécurité de l'État, sécurité des personnes et des biens».

Capitaine de corvette Joseph FOUDA

(Conseiller spécial, Aide-de-camp du président de la république)

l'ange-gardien et confident du Chef de l'Etat

Joseph FOUDA hérita du poste d'aide-de-camp de Paul BIYA, à la mort de son prédécesseur Roger MOTAZE, vers les années 1993.

Contre-amiral Jean MENDOUA

(chef d'État-major de la marine nationale)

un chargé de missions à la Marine nationale. Le successeur du colonel Louis Paul Mengo, à la tête de la Garde Présidentielle est un officier supérieur compétent qui a fait l'essentiel de sa carrière au sein de la GP. Après un passage remarqué de près de dix années, à la tête de cette troupe d'élite. Jean MENDOUA a été promu au grade de contre-amiral et désigné chef d'État-major de la Marine nationale par Paul Biya, à la faveur du décret présidentiel

N°2011/061 du 11 mars 2011 portant nomination aux grades de Général de Brigade et Contre-amiral. Selon quelques indiscretions, il aurait été nommé à la Marine nationale pour y corriger les multiples maladroites de son prédécesseur, le Contre-amiral Guillaume NGOUAH NGALY...

Général de division Ivo DESANCIO YENWO

(Directeur de la Sécurité Présidentielle, DSP)

le compagnon de trente ans... Diplômé de l'École Militaire Interarmes (EMIA) et de l'École Supérieure des Officiers de Gendarmerie de Verdun en France, une relation cordiale existe entre le Chef de l'Etat et le général de division Ivo DESANCIO YENWO, depuis le 06 Avril 1984, date à laquelle l'officier subalterne, Capitaine à l'époque des faits, avait à la tête de quelques jeunes sous-officiers, dont le Maréchal-des-logis-chef Etienne HOLLONG, conduit le

Sécurité

Président BIYA dans son bunker et assuré sa sécurité tout au long de ces événements douloureux.

Colonel Donatien MELINGUI NOUMA

(Commandant de la Brigade du Quartier Général, BQG)

dans l'expectative des étoiles de général... Avec ses plus de 3000 hommes, la Brigade du Quartier Général constitue selon un expert militaire interrogé sous anonymat, le premier rempart sécuritaire de Yaoundé la capitale, et la nomination du Colonel MELINGUI à ce poste constitue à n'en point douter, un acte de confiance, une récompense du chef de l'Etat.

Général Emmanuel AMOUGOU

(Chef d'État-Major particulier du Président de la République, EMP)

le surveillant des aéronefs présidentiels.

Elevé au grade de général de brigade en début d'année dernière, après les soubresauts qui avaient ébranlé le dispositif sécuritaire du Président, le successeur de Blaise BENÄE MPEKE avait simultanément été confirmé et promu.

Lieutenant-colonel BEKO'O ABONDO Raymond

(Commandant de la Garde Présidentielle, GP)

le haut commandement et la troupe en osmose

La garde présidentielle figure en pole position des structures en charge de la sécurité du Président, ainsi que celle des membres de sa famille nucléaire (et de ses invités spéciaux). Elle est en raison de son importance en termes d'effectifs et d'arsenaux, la principale force militaire du pays. Secondée depuis quelques temps, par le Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), la nomination d'un commandant à la tête de ce corps d'élite incombe au Président de la république, Chef suprême des forces armées. Et c'est à ce titre que le 28 janvier 2013, le chef de bataillon Raymond BEKO'O ABONDO avait été nommé à titre intérimaire à ce poste, mettant ainsi fin aux fonctions du Colonel ETOUNDI NSOE. Aussitôt porté à la tête de la GP, l'une des missions du nouveau commandant consistait à réconcilier le haut-commandement et la troupe, qui accusait les Officiers supérieurs de détourner les primes et divers avantages qui leur étaient dus. Confirmé au poste de commandant de la garde

présidentielle et élevé au grade de lieutenant-colonel quelques mois après sa prise de fonction, des échos émanant des casernes, font déjà état du moral impeccable des troupes et du retour de la sérénité au sein de la GP.

Léopold Maxime EKO EKO

(Le patron de la Direction Générale de la Recherche Extérieure, DGRE)

dans l'attente d'un souffle nouveau... L'ancien commissaire divisionnaire qui a succédé à son autre collègue Bienvenu OBELABOUT en 2010, est un fonctionnaire de police compétent et discret. Même si la Direction Générale de la Recherche Extérieure est en perte d'influence et pratiquement sous éteignoir, l'ex Directeur des renseignements généraux à la DGSN, croit pouvoir relever la barre en redorant le blason de la principale agence d'intelligence du Cameroun, laquelle serait depuis quelques temps frappé d'ostracisme. Minée par les guerres intestines que se mènent les différents organes d'espionnage, et du contre-espionnage la DGRE est inéluctablement dans l'expectative d'un souffle nouveau.

Sécurité

Le Général de Corps d'Armée René Claude MEKA Chef d'Etat-major des forces armées: un chef d'Etat-major droit dans ses bottes

Le Général MEKA est réputé très proche du locataire d'Etoudi, dont il a l'estime et la haute confiance, il est surtout considéré dans certains cercles de la grande muette, comme un héros du conflit frontalier qui a opposé le Cameroun au Nigéria, sur la péninsule de Bakassi... Diplômé de la prestigieuse école militaire Saint-Cyr, le général René Claude MEKA est marié à une Française originaire des Antilles.

Martin MBARGA NGUELE

Délégué Général à la Sûreté Nationale, (DGSN)

Un vieux flic de retour à la case départ... L'ancien Ambassadeur du Cameroun en république fédérative du Brésil et au Royaume d'Espagne est un policier formé à l'ancienne école. Moulé dans le système Ahidjo, cet ex-Directeur des renseignements généraux qui a intégré la police comme inspecteur dans sa tendre

jeunesse, avant de gravir tous les échelons de ce corps jusqu'au grade de commissaire, hérita du poste de DGSN, dans les années 1983.

Pierre SEMENGUE

(ancien Chef d'Etat-major des armées) : un Général en réserve de la République

Ancien chef d'Etat-major des armées, admis en seconde section depuis 2011, Pierre SEMENGUE reste jusqu'à preuve de contraire un élément essentiel dans l'architecture sécuritaire du Cameroun. Véritable pionnier de nos forces de défense et tout premier général désigné, nos sources allèguent qu'il aurait depuis quelques années, perdu son influence et ses entrées au palais.

Hippolyte EBAKA

Commandant de la 3ème région militaire terrestre, en mission commandée dans le chaudron de Boko Haram.

Commandant du 3ème secteur militaire terrestre, ancien commandant du BIR Delta et ex major général à l'état-major de l'armée de terre. Un temps

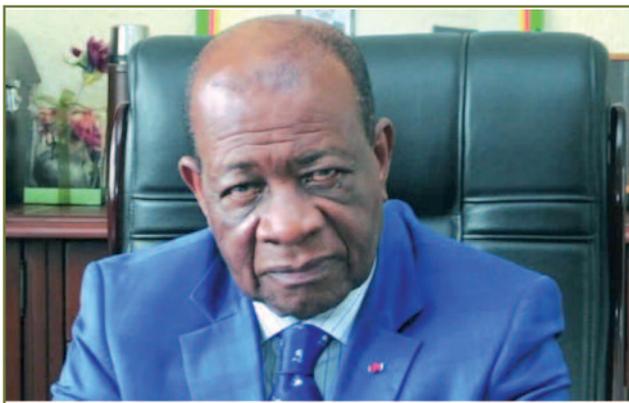
pressenti pour le poste de Directeur de la Sécurité Présidentielle, pour certains et pour celui de Commandant adjoint, de la DSP en remplacement du Colonel MELINGUI NOUMA, pour d'autres fonction ; la nomination du Général Hippolyte EBAKA au poste de commandant du 3ème secteur militaire terrestre visait, selon certains observateurs, à lever toutes les équivoques liées à sa nomination (à la DSP), dans l'optique de remettre le général IVO DESANCIO en confiance.

Mayer HERES

. Stratège militaire du Président: Au commencement était Tsahal...

Officier supérieur Israélien, conseiller militaire et stratège du Président. Formateur des éléments de la GP et du BIR. Ce personnage sans visage constitue l'âme même de l'appareil sécuritaire du Président de la République. Ce Juif Israélien a succédé au Colonel SIRVAN de regretté mémoire, dont il fut longtemps l'adjoint.

Corps De La Sûreté Nationale



Martin MBARGA NGUELE

*Délégué Général à la Sûreté Nationale,
(DGSN)*

En 1928, un Arrêté République française du Haut-Commissaire de la République française au Cameroun crée les premiers services de Police de notre pays. Le tout premier responsable du Commissariat de Douala fut le Capitaine Beauquinot. République française fixent les conditions d'exercice de la Sécurité Publique dans les grandes agglomérations. Le 31 mars 1934, la même personnalité signe un Arrêté « portant organisation au Cameroun d'un service de Police et de Sûreté ».

Les 28 juin 1930 et 28 mars 1938, deux Arrêtés du Haut-Commissaire de la République française Le 1er juin 1946, le Haut-Commissaire de la République française

Sécurité

signe un Arrêté « portant réorganisation de la Sûreté Nationale dans les territoires du Cameroun ».

Le 31 août de la même année, il signe un autre Arrêté « portant transformation du Corps de la Police indigène en Corps de Gardiens de la Paix et de la Sécurité Publique ». Ce dernier texte constitue l'acte de naissance de notre Police en tenue.

L'année 1947 marque la date de création de la Direction de la Sûreté et de l'organisation d'un service spécialisé.

Le 29 janvier 1968, le Décret n° 68/DF/33 fixe les missions de défense des Forces régulières, supplétives et auxiliaires. Le 09 avril de la même année, l'Instruction présidentielle n° 07/CAB/PR fixe les missions de la Sûreté Nationale dans le cadre de la Défense.

Le 29 octobre 1968, à la faveur du Décret n° 68/DF/431, le « Statut Général de la Sûreté

Nationale » voit le jour.

L'article premier de ce texte stipule que : « Le présent statut s'applique aux personnels titulaires de la Sûreté Fédérale et des Polices des Etats Fédérés qui constituent désormais le Corps de la Sûreté Nationale ».

L'année suivante, le Décret n° 69/DF/60 du 03 mai 1969 « portant organisation de la Sûreté Nationale » a concrétisé la remise en ordre des organisations dispersées par les dispositions fédérales. La situation antérieure était justement caractérisée par la superposition de plusieurs autorités aux commandes de chacune des parties de la Police disloquée : Le Président de la

République, pour la Sûreté Fédérale et le Premier Ministre ou le Ministre de l'Intérieur pour les Polices Fédérées. L'article 4 de ce nouvel organigramme plaçait désormais la Sûreté Nationale sous une autorité unique à savoir, le Président de la République Fédérale.

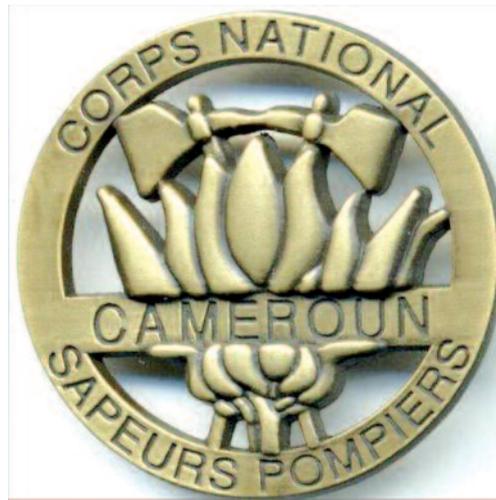
C'est donc le Décret n° 69/DF/60 du 03 mai 1969 qui crée la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. Il en sera ainsi jusqu'au 28 décembre 1992 date à laquelle le Chef de l'Etat signe le Décret n° 92/255 du 28 décembre 1992, « portant organisation du Secrétariat d'Etat à la Sécurité Intérieure ». La Sûreté Nationale devient donc le Secrétariat d'Etat à la Sécurité Intérieure.

Quatre ans plus tard, on note le retour à la case départ. Le Décret n° 96/034 du 1er mars 1996 « portant création de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale » institue à nouveau la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.



Plus que des soldats du feu

Plus de 2.500 interventions diverses ont été effectuées par le Corps National des Sapeurs-pompiers au cours de l'année écoulée. «Plus tôt vous faites le 118, mieux vous êtes servi».



Si le grand public connaît peu ce slogan du Corps National des Sapeurs-pompiers, tout le monde connaît sans doute le numéro vert 118, qui avec le temps a fini par s'identifier aux soldats du feu. En effet, les sapeurs-pompiers camerounais ont procédé à 2528 interventions selon des statistiques du Corps national

dont 1162 cas d'incendie. Viennent ensuite les secours à victimes, 554 interventions. Ceux-ci sont des cas où les sapeurs-pompiers procèdent à des gestes paramédicaux sur un sinistré. 207 cas d'assistances à personnes qui ne nécessitent pas de gestes paramédicaux. Des cas où il s'agit de l'acheminement des victimes vers les centres hospitaliers. Les sapeurs-pompiers s'illustrent aussi dans la protection des biens, l'enlèvement de corps, les noyades, les inondations, les éboulements, et plus anecdotique, ils interviennent aussi dans les faits d'animaux.



Une autre paire de manche

Quand les choses bougent



Au Cameroun, 4700 personnes environ sont victimes d'accidents de la circulation en moyenne par an depuis 2010. Environ 50% des accidents surviennent sur le seul tronçon Yaoundé –Douala et plus de 60% sur le triangle Yaoundé-Douala-Bafoussam-Yaoundé. Il faut rappeler avec force que, les accidents de la circulation constituent un problème majeur et une préoccupation de tous les jours des citoyens au regard de

lourdes conséquences sociales et économiques que cela peut engendrer.

S'il est vrai que sur les routes camerounaises l'on observe nombre de pertes en vies humaines et matériels, chiffrées à un peu plus de 100 milliards de F Cfa par an, on note davantage quelques actions menées à l'effet de limiter ces calamités. Parmi les plus importantes, on a l'acquisition des radars, pour limiter la vitesse sur les axes lourds. Les travaux de

réhabilitation des infrastructures routières, les travaux de remise à niveau des équipements de pesages, les contrôles routiers, les missions de police sur la route. Ces actions connaissent le soutien du financement de la Banque Mondiale. C'est une initiative qui vient compléter d'autres initiatives prises par le secteur public mais surtout privé des pays du corridor Cameroun Tchad, république centrafricaine.

Impératif Catégorique

Un mémorandum a été signé en Mars 2016 entre le Délégué Général à la Sûreté Nationale Martin MBARGA NGUELE et l'Ambassadeur américain Michael Stephen Hoza. En effet cet instrument juridique devrait donc consacrer l'assistance technique des USA dans le contrôle des flux aux frontières. Il s'agira de l'installation aux postes de frontières et aéroports, d'un système d'identification comparatif, qui sera exploité par la Police des frontières

Au nom du gouvernement camerounais, Martin MBARGA NGUELE a salué l'appui constant que les Etats-Unis apportent au Cameroun dans la lutte contre le terrorisme. D'ailleurs, pour Michael Stephen Hoza, ambassadeur des Etats-Unis au Cameroun, il ne pouvait en être autrement. « Cette assistance s'appuie sur un partenariat très profond entre les forces de sécurité contre les menaces barbares dans le monde.

Les efforts déployés par la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN) pour la sécurité aux frontières et dans les grandes métropoles du Cameroun sont déjà consistants. Dans ce sens Michael Stephen Hoza a pu apprécier le dispositif de vidéosurveillance mis sur pied par la DGSN. Dispositif à partir duquel, de la salle de vidéosurveillance, les experts de la DGSN, en un clic et en temps réel, ont pu promener le diplomate américain et les personnalités présentes dans les villes de Garoua-Boulaï à l'Est, Kousséri à la frontière avec le Tchad. Ce dispositif sera selon des sources concordantes, bientôt étendu sur l'ensemble du territoire national.

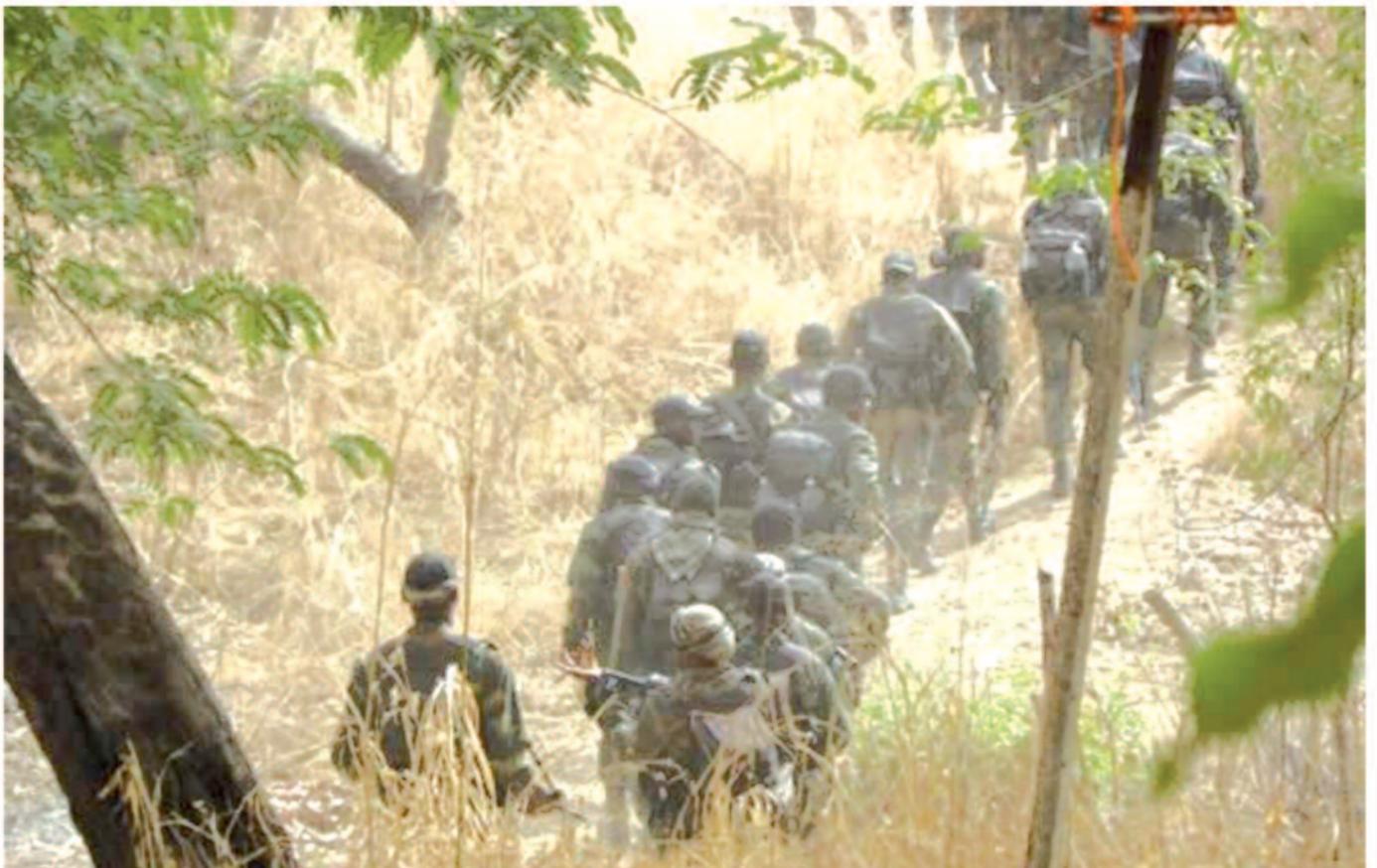


Assurer la relève, le pari pour une jeunesse qui gagne

Le BTAP Le Bataillon des Troupes Aéroportées (BTAP) de KOUTABA

former et recycler les éléments des forces armées et police sur le plan pratique ; maniement des armes, techniques de combat au sol etc.

Sous la diligence de son chef de bataillon Arsène NDZANA FOU DA, le BTAP est une unité d'élite basée à KOUTABA dans le département du Noun. Le Bataillon des Troupes Aéroportées (BTAP) de KOUTABA est ce qui convient d'appeler l'une des principales et des plus anciennes unités d'élite des forces de défense camerounaises. C'est précisément à Koutaba que se font



Pole d'excellence pour une meilleure sécurité au Cameroun



Le Président de la République a souligné la pertinence des noms de baptême de ces deux promotions choisis par les élèves Officiers et a demandé à ceux-ci de s'en inspirer constamment dans l'accomplissement de leur mission

Le Président de la République, Chef des Armées, présidait dans la matinée du 24 avril 2015, à la cour d'honneur de la Brigade du Quartier Général à Yaoundé, la cérémonie de remise des épaulettes aux élèves des 33^e et 34^e promotions de l'Ecole Militaire Interarmées (EMIA). Le Chef des Armées a personnellement remis les épaulettes aux majors des deux promotions KAKAM SHINDA Hervé Patrice de la promotion « Lieutenant YOUSOUF MAHAMAT BAHAR » et ADAMOUBELLE de la promotion « Cinquantième anniversaire de la Réunification ».

Le Chef de l'Etat a donc salué la mémoire d'un élève de cette promotion, le Lieutenant DONKENG Joseph Kévin, qui a trouvé la mort au cours d'une attaque perpétrée par le groupe terroriste Boko Haram, le 25 juillet 2014 à Bagaram, dans la région de

l'Extrême-Nord. 140 ex élèves-Officiers sont issus de la promotion « Lieutenant YOUSOUF MAHAMAT BAHAR », avec 21 jeunes filles, 8 étrangers dont 3 Gabonais, 2 Maliens, 3 Centrafricains. Quant à la promotion « Cinquantième anniversaire de la Réunification », elle compte 138 élèves-Officiers, avec 16 de sexe féminin, 6 étrangers dont 1 Béninois, 2 Centrafricains, 1 Malien et 2 Sénégalais.



Ce sens de l'honneur, l'expression de la fidélité et la marque de la bravoure

Ils sont nombreux ces vaillants soldats comme le Capitaine Robert DJINEBO tombé le 17 octobre 2015. Comment oublier ce long cortège de cercueils recouverts du drapeau tricolore du triangle national.



YOUSSEUF MAHAMAT BAHAR
un héros

Décédé le 20 Mars 2011 d'une balle dans l'abdomen au lendemain d'une attaque meurtrière des pirates en haute mer à la frontière Cameroun-Nigéria.

À seulement 26 ans, le regretté de mémoire, Youssouf Mahamat Bahar, était Officier de service dans le champ pétrolifère Rio Del Rey. Ses camarades d'armes l'appelaient « PP » c'est à dire Président de Promotion « armée et nation ». Youssouf Mahamat Bahar était l'un des 33 fils du Sultan du Logone-Birni.

C'est en 2006 que le prince du Logone Birni s'engage dans les Forces de Défense Camerounaises après avoir brillamment passé son concours d'entrée à l'Ecole Militaire Interarmées. Deux ans après il décide d'aller servir la nation dans les rangs du Bataillon d'Intervention Rapide. Nommé Sous-lieutenant le 1er Juillet 2009, Youssouf MAHAMAT BAHAR rejoint le BIR Delta le 6 mars 2010 où il aura passé au total 1 an et 14 jours, en

tant que chef de section à la 3ème Unité Légère d'Intervention. Par sa bravoure et son sacrifice, Youssouf rentre « dans le cercle des héros de la patrie ». Le vaillant soldat a été élevé au grade de Lieutenant et décoré de la croix de la valeur militaire à l'ordre de l'armée à titre posthume à Man O War Bay, un camp qui regroupe la base logistique du BIR, basé non loin de Limbé dans le Sud-Ouest Cameroun.

Le Lieutenant a été honoré à titre posthume en ce que la 33e promotion de l'EMIA porte son nom.

« Le Lieutenant YOUSSEUF MAHAMAT BAHAR était jeune Officier volontaire et courageux, mort au combat en pleine mer, le 20 mars 2011, après avoir fait neutraliser un groupe de pirates. La célébration, le 20 février 2014 à Buéa, du Cinquantième anniversaire de la Réunification a été, quant à elle, une occasion pour le peuple camerounais de réaffirmer son attachement à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale. »

Soldats Camerounais

Les Lieutenants YOUSOUF MAHAMAT BAHAR et Lieutenant DONKENG Joseph Kévin modèlent de sacrifice au service de l'intégrité territoriale



*Hommage au lieutenant **Frédéric NJILIE FEFEN** et à ses soldats tombés.*

Le lieutenant Frédéric NJILIE FEFEN n'avait que 25 ans, il était diplômé de l'Ecole Militaire française de Saint Cyr (2013), il était à son deuxième poste d'affectation, il avait fait option Management et Relations Internationales à Saint-Cyr.

Forces Multinationales



Une coopération régionale qui porte des fruits pour une meilleure sécurisation du bassin du lac Tchad



« Nous ne pouvons pas laisser cette gangrène prospérer. Nous devons mutualiser nos moyens, conjuguer nos forces, partager nos expériences »

Paul BIYA, Président de la République

Le général Iliya Abbah à la tête de la force africaine. La Force d'Intervention Conjointe Multinationale (MNJTF) composée de 8 700 soldats d'effectifs nigérian, béninois, nigérien, camerounais et tchadien est présentée comme une étape décisive dans la lutte contre le groupe rebelle..

La mutualisation des efforts



Coopération et Diplomatie premières armes sécuritaires pour le Cameroun.



Le Sommet qui consacre l'entrée en guerre du Cameroun contre BOKO Haram avec la déclaration de guerre du Chef des armées camerounaises.



« nous sommes ici pour affirmer notre solidarité et notre détermination à lutter vigoureusement contre Boko Haram. (...) Nous sommes ici pour déclarer la guerre au Boko Haram »



La mutualisation des efforts, un appel de l'Exécutif camerounais, berceau d'une riposte virulente face à l'insécurité qui menace la sous-région.

Lutte contre la piraterie maritime

Les Chefs d'Etat ont apprécié le rôle moteur des Nations Unies

Les interventions qui ont rythmé la cérémonie d'ouverture du Sommet régional sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée ont mis en

exergue la contribution significative de l'ONU dans le processus ayant conduit à l'organisation de cet événement. Morceaux choisis et texte intégral des discours prononcés le 24 juin dernier par les Présidents Paul Biya (Cameroun) et Idriss DEBY ITNO (Tchad/CEEAC).

Paul Biya

Notre feuille de route a été tracée par le Conseil de sécurité



« Je demeure [...] convaincu qu'il n'y a pas de développement sans paix et sécurité. Cela est encore plus vrai pour une région comme la nôtre où

l'économie des Etats dépend encore largement de notre capacité à créer des richesses ; cette création des richesses passe également par une maîtrise totale de l'espace maritime.

C'est dans cet esprit que le Conseil de Sécurité des Nations Unies a, par la Résolution 2039 du 29 février 2012, appelé nos Etats à convoquer le présent Sommet conjoint. Le Cameroun s'en réjouit d'autant plus fortement que la préoccupation des Nations Unies rejoint la sienne.

La feuille de route de notre sommet a été tracée par le Conseil de Sécurité : élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, en coopération avec l'Union Africaine et avec le soutien des bureaux régionaux du Secrétariat Général de l'ONU en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale ».

Idriss Deby

L'aboutissement du processus de mise en œuvre de la résolution 2039



« La Conférence Interministérielle CEEAC/CEDEAO/CGC tenue à Cotonou en mars dernier a fait un excellent travail sur le processus de mise en œuvre de la résolution 2039 du Conseil de Sécurité des Nations unies du 29 février 2012. Cette résolution encourage la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du Golfe de Guinée à créer et mettre en œuvre des centres de coordination pour la sécurité maritime nationale et transrégionale dans la région du Golfe de Guinée. La même

résolution appelle les partenaires internationaux à fournir aux Etats et aux organisations de la Région, un appui conséquent pour renforcer leurs capacités d'agir. Cette importante rencontre d'aujourd'hui est donc l'aboutissement du processus de mise en œuvre de cette résolution. Je considère personnellement ces assises de Yaoundé comme un tournant important et décisif dans la lutte pour la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée ».

Sommet de Yaoundé



Assurer la sécurité des personnes et des biens dans la sous région en particulier et sur le continent en général, passe par des accords, fruits d'une coopération utile. C'est dans ce sens que Yaoundé a été le théâtre de bien des réunions de Chefs d'Etat et de gouvernements dans

l'esprit d'une mutualisation des efforts pour limiter l'insécurité.

Jusqu'à présent la coopération entre le Cameroun et le Nigeria avait été difficile, malgré la mise en place de patrouilles mixtes à leur frontière commune, de près de 1600 kilomètres de long,

depuis 2013. Les soldats camerounais avaient notamment l'interdiction de poursuivre les combattants de Boko Haram en territoire nigérian. Les protagonistes sont dorénavant décidés à mutualiser leurs efforts.

Coopération militaire



L'armée camerounaise a traditionnellement des liens forts avec les forces armées françaises dont les conseillers restent très impliqués dans les préparations des troupes camerounaises pour l'occupation des zones contestées de Bakassi.

Des militaires français forment des forces armées camerounaises dans la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Dans le cadre de la croisade contre le terrorisme, la France a remis, en janvier un important don en matériel, entre autre 11 véhicules tactiques et du matériel annexe d'une valeur de 318 millions de FCFA. Ce soutien matériel participe au renforcement de la lutte contre le groupe djihadiste. La France assure depuis longtemps la formation et l'équipement de certaines unités spéciales.

Plusieurs accords ont été signés entre le Cameroun, la Chine, la Russie, les États-Unis pour la fourniture de nouveaux équipements en vue de l'augmentation du personnel dans les différentes branches qui composent les Forces armées camerounaises.

Pour l'ambassadeur des États-Unis au Cameroun, parlant au nom du gouvernement américain « Le Cameroun est un pays de paix, en dépit des défis sécuritaires liés à Boko Haram ».



Instructeurs français formant les soldats camerounais

La communication, une autre forme de guerre

Le poids des mots

Colonel Didier Badjeck : « Il n’y a pas de psychose généralisée »

Après une malheureuse et regrettable fuite d’information au Ministère de la Défense (MINDEF), une rumeur sur des mesures exceptionnelles prises face à des attaques imminentes à venir dans la ville de Yaoundé, qui alimentait une certaine presse, Le Colonel Didier BADJECK, en charge de la communication au Ministère de la Défense réagit aux fins de rassurer l’opinion publique et de rappeler que la stratégie de communication du MINDEF est nourrie par l’obligation de réserve relative à certain sujet qui relève du secret-défense.



Colonel Didier BADJECK

Colonel Didier BADJECK :

« (...) Si l’opinion a eu accès à ce message, c’est du fait de la légèreté d’un élément des forces de défense qui l’a publié. Le message s’est retrouvé sur les réseaux sociaux et il a été exploité de toutes les manières possibles. Ces différentes exploitations ont malheureusement beaucoup stressé la population. Lorsque nous avons des informations, nous ne sommes pas obligés de les partager avec les médias. Les informations que nous devons partager, nous les partageons. Mais, on ne saurait mettre à la disposition de la presse toutes les informations qui relèvent du secret-défense. A partir de ce moment, vous comprenez que par patriotisme vous devez respecter cette enveloppe sécuritaire.

Vous comprenez donc que l’information est extrêmement délicate et surtout en temps de guerre. Le code pénal est extrêmement clair là-dessus : toute opération qui va créer une collusion avec l’ennemi ne va plus être considérée comme un délit, mais comme un crime. Nous luttons aujourd’hui pour l’intégrité territoriale de notre pays, pour la paix et la sécurité. »

Sur la situation actuelle au front

Colonel Didier BADJECK :

« La situation au front est maîtrisée sur le plan militaire. Les attaques ne sont plus récurrentes. Nous avons mené dans une dynamique offensive un certain

Interview

nombre d'attaques sur le territoire nigérian sous la bannière de la Force Multinationale Mixte grâce à la collaboration de l'armée nigériane et cela porte des fruits. Nous essayons le plus possible de nettoyer les abords de la frontière avec le Nigeria, et depuis que nous avons frappés certains bastions réputés abriter les membres du groupe terroriste Boko Haram, nous remarquons que les attentats s'amenuisent, en dehors des derniers attentats enregistrés la semaine dernière. Avant cela, nous avons passé des jours sans attentats alors qu'à une certaine époque, il ne se passait pas deux jours sans qu'il n'y ait un attentat. »

Sur l'effectivité du travail des comités de vigilance et leur impact

Colonel Didier BADJECK :

« Il se trouve qu'au Cameroun, il y a une très grande synergie entre les services de renseignement, les forces de défense et les forces de sécurité. D'ailleurs, le chef de l'Etat appelle à une grande mutualisation entre tous ces services. Je voudrais vous dire que lorsqu'on appelle la population à collaborer, à coopérer, cela participe d'abord du concept de défense qui est un concept où chaque individu devrait être capable d'apporter sa contribution dans cette lutte contre le terrorisme. Lorsque vous faites votre travail de journaliste et que vous témoignez de la perspicacité, de l'abnégation des forces de défense, c'est déjà une collaboration à la défense nationale, car le moral joue énormément sur l'état psychologique du soldat. Lorsque nous écoutons des émissions où les journalistes sont partie prenante des actions que nous menons sur le territoire national, soyez rassuré que cela augmente le potentiel psychologique des soldats.

J'ajoute que le renseignement est extrêmement important dans l'effet final recherché d'une guerre. Lorsque vous avez le renseignement à temps, vous pouvez trouver des stratégies pouvant permettre de combattre l'ennemi à temps. On obtient le

renseignement auprès des capteurs vivants, des capteurs mécaniques. On peut avoir des drones, on peut avoir des écoutes radios, on peut également avoir des citoyens qui nous disent qu'il y a des choses pas très claires à côté de chez eux. Lorsqu'on parle de défense populaire il ne s'agit pas pour les populations d'aller combattre, il s'agit pour les populations de pouvoir observer, regarder et rendre compte le plus rapidement possible.

Il n'y a pas de psychose généralisée. Je vous dis que le Ministre Délégué chargé de la Défense traite à longueur de journée des messages extrêmement sensibles et d'urgence. Il est là pour cela, il est là pour rendre compte au Chef de l'Etat, qui est le stratège de notre système de Défense. Il est là pour mettre en place la politique de défense que le chef de l'Etat planifie. A partir de ce moment, le Ministre est un centre de recueil, il a ses renseignements qui arrivent de partout, et qu'il traite de manière appropriée sans affoler inutilement la population. »

Quel est l'apport de la loi antiterroriste promulguée en décembre 2014 dans la lutte contre le terrorisme ?

Colonel Didier BADJECK :

« La loi antiterroriste est plus répressive que le code pénal. On s'est rendu compte qu'avec le code pénal et toutes les procédures qui sont liées, il y avait beaucoup de difficultés pour avoir accès au renseignement, de mettre les mis en cause en examen et même d'instruire des affaires terroristes. La loi sur le terrorisme est beaucoup plus répressive et donne beaucoup plus de facilités à la justice, aux officiers de police judiciaire et à leurs auxiliaires. (...) Je crois que c'est le prix à payer lorsque nous voyons des personnes innocentes mourir. Il faut savoir souffrir pour que demain les rayons de liberté puissent continuer de luire. »

Zone de **tension**

Qu'il s'agisse de l'Est ou de l'Extrême-Nord du Cameroun, des bandes armées et terroristes impitoyables essayent de mettre en mal la paix et la stabilité du Cameroun. Ceci parfois à cause de la porosité des frontières et d'un contrôle peu rigoureux, en conséquence, des mouvements des individus.

Le conflit en République Centrafricaine (RCA) a laissé éclater des milices armées qui semaient les troubles sur le front Est du Cameroun. Des sources sécuritaires crédibles dans la région de l'Est affirment: «les villages Ondiki et Bombé-Bakary ont souvent été des cibles voire des victimes des bandes armées en provenance de la République Centrafricaine. «La première attaque a eu lieu en décembre 2013 autour d'Ondiki, près de Ketté, dans l'arrondissement éponyme.

Egalement à Bombé-Bakary où les éléments du BIR se sont également opposés à une incursion d'une autre bande armée d'origine centrafricaine. Autant d'attaques qui concourent au trouble de la paix autour et peut-être dans le pays.

Seulement, à l'Est du pays, une accalmie et la sérénité sont revenues. Les pouvoirs publics se veulent rassurants à propos. Toutes les dispositions ont été prises aux niveaux des frontières Est pour qu'aucune bande armée n'entre plus dans le pays.



Milices armées venues de la RCA

Eclatement des unités de sécurité



Le Cameroun procède régulièrement depuis la déclaration de guerre le 17 mai 2014, au renforcement des mesures de sécurité dans ses frontières avec la création de nouvelles unités spéciales. La création des nouvelles unités de sécurité concerne notamment les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua, frontalières du Nigeria et de la région de l'Est, frontalière de la Centrafrique, les deux pays voisins qui font face depuis quelque temps à une insécurité grandissante du fait des exactions de la secte Boko Haram au Nigéria et des agissements des milices armées en Centrafrique.

Parmi les unités créées, il y a entre autres, le Groupement

Polyvalent d'Intervention de la gendarmerie nationale, un Escadron régional d'intervention rapide de la gendarmerie nationale (ERIGN), et surtout la réorganisation des Brigades d'Infanterie Motorisée (BRIM).

Des unités spéciales qui viennent s'ajouter aux autres forces de sécurité existantes, notamment le fameux BIR, dont l'implication dans la lutte contre le grand banditisme porte des fruits.

Le Président de la République, S.E. Paul BIYA a signé, le 26 février 2016, 4 décrets et 3 arrêtés portant nomination de responsables dans les Services centraux et extérieurs, dans les Etats-majors et

Commandements territoriaux du Ministère de la Défense:

Décret N°2016/109 du 26 février 2016 portant additif au décret N°2016/075 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense ;

Décret N°2016/110 du 26 février 2016 portant additif au décret N°2016/076 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense ;

Décret N°2016/111 du 26 février 2016 additif au décret N°2016/077 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense ;

Décret N°2016/112 du 26 février

La Contre-Offensive

2016 portant modification du décret N°2016/080 du 17 février 2016 portant nomination des Attachés de Défense et des Conseillers Militaires auprès des Postes Diplomatiques du Cameroun à l'étranger ;

Arrêté 0130/ CAB /PR du 26 février portant additif à l'arrêté N°0109/ CAB /PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense ;

Arrêté 0131/CAB/PR du 26 février 2016 portant additif à l'arrêté N°0110/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense ;

Arrêté N°0132/CAB/PR du 26 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

En vue de sécuriser ses frontières, le gouvernement a annoncé une vaste opération de recrutement dans l'armée et la gendarmerie, tandis que d'autres unités opérationnelles,

à l'instar des brigades de gendarmerie dont plus de 100 nouvelles unités ont été créées à travers le territoire national.

Quand l'armée riposte, l'ennemi replie.

« Ce n'est pas Boko Haram qui va dépasser le Cameroun » Paul BIYA.

De la base de l'opération Alpha du Bataillon d'intervention rapide à Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord, le colonel Samuel Douraï, commandant en second de l'opération, se veut objectif et réaliste sur la guerre qui oppose l'armée camerounaise au groupe terroriste Boko Haram. S'il est vrai que depuis deux ans, BOKO HARAM a tué des milliers de personnes du Cameroun et au Nigéria, décimé des villages et contraint environ 170 000 camerounais à fuir leurs locaux pour se réfugier dans des zones plus ou moins calmes, il n'en demeure pas moins que l'armée traque l'ennemi jusqu'à ses derniers retranchements.

Tout au long de la frontière nord, longue de près de 400 km que le Cameroun partage avec le Nigéria, les attaques de la secte se sont « raréfiées » ces

derniers mois. « Boko Haram encaisse des coups mais est toujours dangereux », prévient Samuel Douraï.

« Quand ils ont commencé à subir des revers, ils ont changé de tactique, souligne le lieutenant-colonel Emile Léopold NLATE. Ils sont passés aujourd'hui à des menaces asymétriques». On entend par menaces asymétriques des attaques kamikazes, l'usage des bombes humaines dont les principales ressources sont des jeunes filles.

Afin d'y remédier, l'armée collabore avec des comités de vigilance, des milices d'autodéfense constituées de jeunes, qui surveillent leur localité, armés de flèches, lances, armes de chasse etc. Ils fournissent le renseignement à l'armée et aident pour la plupart, à « stopper l'action » des kamikazes.

Le lieutenant-colonel Félix Tétcha, Commandant de la base Zone sud, assure que le renseignement fourni par ces comités de vigilance est pratique et pragmatique du fait du caractère voilé de l'ennemi. Alors qu'au camp militaire, tous les regards sont tournés vers un éventuel drone relié à un Ipad. Sur son importance, l'armée émet son droit de réserve probablement pour des questions liées au secret-défense. Tout porte à



Sécurité

croire que ce drone aurait pour mission principale de « combattre Boko Haram » tout en « réduisant l'effort humain ». Selon le colonel Didier BADJECK, porte-parole du Ministère de la Défense. « C'est juste une sécurité supplémentaire et cela ne veut pas dire que les militaires qui sont ici ne peuvent pas assurer la sécurité ».

De l'espoir dans les rangs pour une éventuelle victoire

L'armée utilise moult moyens technologiques pour débusquer Boko Haram. Plus encore, elle collabore avec les soldats américains et français pour déminer les zones minées. En effet, depuis de nombreux mois, la pose des engins explosifs improvisés sur les itinéraires fait de nombreux morts au sein de l'armée camerounaise. 47 attaques par mine ont d'ailleurs

été recensées d'août 2014 au 14 mars 2016. Pour le général Jacob Kodji, cette nouvelle tactique utilisée par Boko Haram à savoir, les attentats kamikazes et la pose des engins explosifs, est le signe de son affaiblissement.

Le Commandant de la région militaire n°4 explique que, l'armée camerounaise combat en coordination avec celle du Nigéria pour « nettoyer » les bases de ces djihadistes : « Le groupe est très affaibli, il est maintenant dispersé et est en débandade même s'il y a quelques éléments qui apparaissent de temps en temps, à la recherche d'outils logistiques et, particulièrement de nourriture. Ils procèdent par de petites incursions, par petits effectifs ».

Des résultats plutôt probants

« Le fief de Boko Haram qui était Kumshe a déjà été nettoyé. Aujourd'hui nous sommes en

train de quadriller toute la frontière avec l'armée nigériane et la Force Multinationale Mixte. L'objectif de ce quadrillage est de nettoyer toutes les poches, les fiefs qui auraient pu nous échapper lors des précédents passages ».

Cependant, ces victoires n'empêchent pas la secte islamiste d'envoyer régulièrement ses kamikazes se faire exploser dans les localités frontalières avec le Nigéria, semant la terreur au sein d'une population déjà durement éprouvée. Egalement des incursions dans les villages, le couvre-feu ajouté à l'incapacité des habitants à se mouvoir en liberté renforcent davantage le climat de peur. Selon un officier en poste à l'Extrême-nord, la guerre contre Boko Haram est à une phase très « critique ». Et le MINDEF de recommander aux soldats de ne point dormir sur leur laurier.



Sécurité



Du sourire pour des otages libérés conséquence du savoir faire et du pragmatisme camerounais : l'Art BIYA



Le Cameroun terre d'accueil, Fief de réfugiés en Afrique Centrale...

Un flux difficile à gérer avec les affrontements au front.

45 000 réfugiés dans le Camp de Minawao. C'est le chiffre que donne le rapport inter-agence sur la situation des réfugiés dans la région de l'Extrême nord. 17 agents pour leur sécurité. Il s'agit là des efforts des autorités locales dans la sécurisation du site. Des efforts considérables mais à soutenir manifestement puisque la sécurité de ce camp demeure un enjeu crucial dans la gestion du flux de personnes en provenance du Nigéria.

On note une véritable menace pour la sécurité combinée des réfugiés et des populations camerounaises, due aux sorties incontrôlées des réfugiés des

camps. En effet, selon le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, une insubordination est observée dans les camps et sites de réfugiés et conduit à une montée de la criminalité. Sur ce plan le HCR enregistre «plusieurs cas de criminalités, d'atteintes à l'intégrité des populations, ou encore des coupeurs de route dans les régions touchées par ce phénomène». Des situations impliquant dès lors les réfugiés. Cela a notamment été le cas de plusieurs faits rapportés dans la région de l'Est.

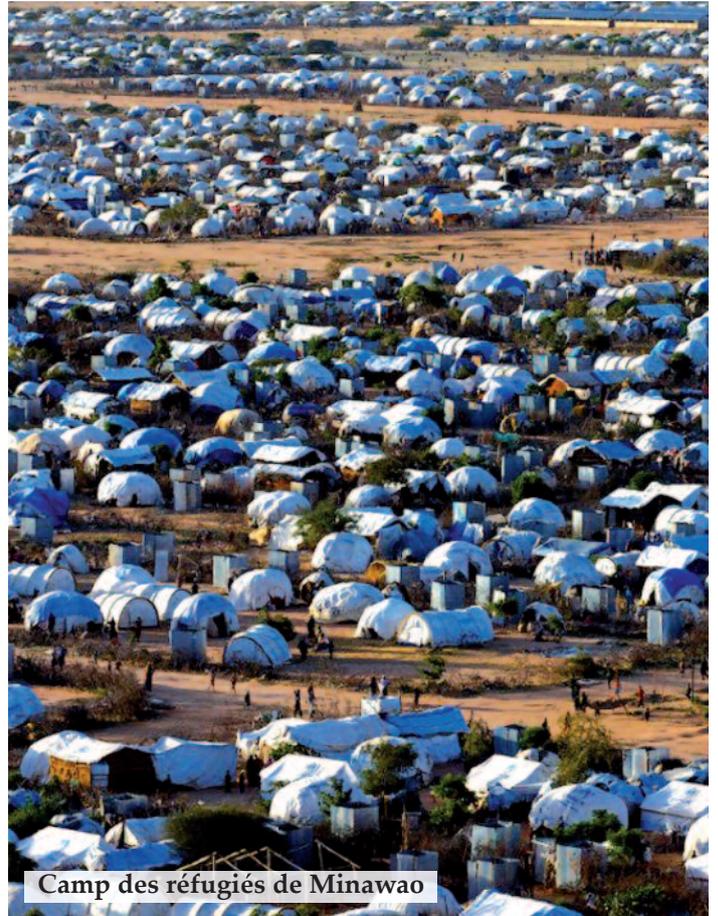
L'afflux massif des réfugiés dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord est à l'origine de nombreux heurts entre ces derniers et les populations

hôtes. Des conflits résultant de la pression des réfugiés notamment sur les ressources naturelles déjà insuffisantes pour les populations hôtes estimées à 1.000.000 dans une trentaine de communes des régions de l'Est, de l'Adamaoua, du nord et de l'extrême-Nord. Selon le HCR, ces heurts sont notamment récurrents dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, du fait de l'accueil des populations d'origine peuhles ayant fui avec familles et troupeaux. La situation se complexifie dès lors dans la recherche de pâturages et les risques de conflit. A cet effet, l'accès à l'eau, au bois de cuisine, notamment se veulent des sources de conflit. En Mars dernier, le député de la Kadey, Paul Danata avait déjà attiré l'attention du Ministre de

Sécurité

l'Administration territoriale et de la décentralisation, René Emmanuel Sadi sur l'urgence de la situation dans la région de l'Est.

La surpopulation dans les camps de réfugiés n'est plus à questionner. Au 30 août 2015, le MINATD enregistrait 251.232 réfugiés centrafricains, dont 70.221 vivant dans les sites et 65.073 hors et disséminés dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua, du nord. La région de l'Extrême-Nord quant à elle compte environ 58.000 réfugiés dont 45.000 dans le site de Minawao et son extension à Gawar et 10.000 hors sites. Des chiffres qui témoignent notamment de l'ampleur de l'afflux des réfugiés. Un fait se veut un risque de contagion de la nappe phréatique. En effet, le camp de Minawao par exemple était à l'origine étendu sur 139 hectares avant d'être élargi à environ 320 pour 45.000 réfugiés. Une forte pression qui diminue dès lors le niveau de la nappe phréatique de cette zone.



Solidarité tous azimuts, tentative de solution

Les atrocités de la secte terroriste Boko Haram, ont induit d'indicibles souffrances aux populations, à telle enseigne qu'aujourd'hui il est observé à travers le septentrion, des déplacés, des réfugiés et des sans abri. C'est donc afin de limiter les conséquences drastiques liées à tout ceci, que la Nation toute entière s'est levée comme un seul homme, dans une volonté affirmée de solidarité nationale, par le truchement de l'effort de guerre. L'effort de guerre, est en effet un acte fort. Un acte de soutien multiforme et multidimensionnel en dons, legs et devises, à l'effet de soutenir les forces de défenses engagées au front et les populations victimes de guerre.

Il convient de rappeler que depuis le début de la guerre



contre la secte Boko Haram, les Camerounais, sans distinction aucune, se sont mobilisés derrière le Chef de l'Etat, Chef des armées pour apporter leur soutien aux victimes des exactions de la secte islamiste et aux soldats camerounais engagés au front depuis bientôt

deux ans. Ce qui a amené le Président de la République à créer il y a un an, le Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion de ces dons aux populations et aux forces de défense. Une structure placée sous l'autorité du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Ce comité a été mis sur pied en avril 2015, par Paul Biya qui a tenu, lui également, à apporter sa contribution spéciale dans cet élan de solidarité nationale.

La contribution spéciale du chef de l'Etat dans le cadre de l'effort de guerre.

L'information avait été rendue publique lors de la 5e session du Comité interministériel ad hoc chargé de la gestion des dons aux populations et aux forces de défense dans le cadre de la lutte



La contribution spéciale du chef de l'Etat dans le cadre de l'effort de guerre.

Effort de guerre

contre Boko Haram. Il s'agit de 160 millions de F comme contribution spéciale décidée par le Chef de l'Etat. Une contribution spéciale qui vient s'ajouter aux autres multiples attentions que le Président de la République et son épouse, Mme Chantal Biya, apportent au quotidien aux populations de cette partie du pays et aux forces de défense. Denrées alimentaires, médicaments, vêtements, fournitures scolaires... Un effort de guerre du Chef des armées qui vient gonfler à 2,5 milliards de FCFA, l'enveloppe des contributions des Camerounais dans le soutien à leurs compatriotes de la partie septentrionale et à nos forces de défense.

D'après des statistiques récentes, communiquées par le HCR, on recense à ce jour 170 000 déplacés

ayant dû fuir leurs terres du fait des exactions de Boko Haram. Les trois départements les plus touchés par les menaces terroristes de Boko Haram sont le Logone-et-Chari, le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga. La répartition de ces dons se fait ainsi qu'il suit : 50% pour le Logone et Chari, 30% pour le Mayo-Tsanaga et 20% pour le Mayo-Sava.

Le Cameroun étant malgré cette guerre contre les djihadistes, une terre d'accueil, le 21 avril dernier, Henri EYEBE AYISSI, Ministre de l'agriculture est allé remettre les dons du Chef de l'Etat aux réfugiés nigériens du camp de Minawao ; des dons constitués de 100 sacs de 50 kg de riz, 100 sacs de 50 kg de niébé, 100 sacs de 50 kg de mil et des broyeuses.

Quand les enjeux sécuritaires mettent tout le monde d'accord



Paul BIYA Chef de l'Etat et NI John FRU NDI, leader de l'opposition, lors du cinquantenaire des armées à Bamenda en 2010

8

*Bonnes raisons
d'investir
au Cameroun*

*Notre pays dispose
de très nombreux
autres atouts*

- Le Cameroun se distingue par sa position stratégique, au carrefour de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale et à l'intersection des zones CEDEAO et CEMAC.
- Ses ressources naturelles sont abondantes, la diversité de ses sols et milieux naturels est propice à l'agriculture et le potentiel touristique n'est pas encore exploité.
- Sa façade atlantique, son réseau ferroviaire, ses 3 aéroports internationaux et ses 50 000 km de routes favorisent l'intégration du Cameroun au commerce régional et mondial.
- Le pays bénéficie d'une connexion à fibre optique en raccordement direct au backbone.
- Il a déjà développé un tissu industriel riche et diversifié de PME/PMI pour la sous-traitance et la co-traitance.
- La main d'œuvre camerounaise est jeune et qualifiée grâce à l'un des meilleurs taux de scolarisation d'Afrique subsaharienne.
- Le Cameroun offre une stabilité politique exceptionnelle pour la région.
- Les autorités camerounaises sont déterminées à mettre l'investissement et l'économie de marché au cœur de son système économique.

Vision 2035

Cette vision 2035 est le fruit d'un travail collectif, interministériel et fut enrichi par la collaboration de nombreux experts du secteur privé et d'institutions internationales.

En 2035, notre pays aura éradiqué la pauvreté, avec moins de 10% des Camerounais vivant sous le seuil de pauvreté, grâce à la mise en place d'une politique audacieuse de redistribution associée à la densification des services publics de santé, d'éducation, de transports.

En 2035, la diversification de notre économie nous aura permis de générer une croissance inclusive et créatrice d'emplois, stabilisée entre 5 et 10% par an afin de devenir un pays à revenus moyens.

En 2035, le Cameroun fera partie des pays industrialisés et aura transféré et intégré le savoir-faire

nécessaire pour ne plus importer mais produire en local avec 23% au minimum de production manufacturière.

En 2035, le Cameroun sera un pays émergent, intégré au commerce et à la finance mondiale.

Plan d'urgence triennal 2015-2017

La première phase de ce plan d'urgence, d'un montant de 925 milliards FCFA sur 3 ans a été lancée en octobre 2015, au moment de l'émission obligataire sur le marché international de 750 milliards FCFA. Ce plan d'urgence concerne 248 projets, pour lesquels des études de faisabilité sont en cours. Sept secteurs sont concernés :

- L'aménagement urbain, à travers notamment la réhabilitation des routes secondaires de Douala et Yaoundé, la construction de 800 logements sociaux dans les chefs-lieux de régions, à l'exception de Douala et Yaoundé ;
- La santé, avec la construction et l'équipement d'hôpitaux de référence dans les 8 chefs-lieux de régions non encore pourvues et la réhabilitation / remise à niveau des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Yaoundé et de Douala ainsi que du CHU de Yaoundé ;
- L'agriculture et l'élevage, avec la création d'agropoles, l'aménagement de 120 000 hectares de périmètre hydro-agricole et la construction de grands marchés de ravitaillement en denrées ;
- Les transports routiers avec la construction pour chaque région de deux axes routiers majeurs de désenclavement des bassins de production ;
- Le volet énergie concerne la construction de lignes de transport d'électricité, notamment Edéa-Yaoundé et Edéa-Douala, ainsi que le barrage de Bini à Warak ;
- Le volet de l'eau prévoit la construction des adductions d'eau dans 30 villes secondaires et le forage de 100 puits par région ;
- Le dernier volet est celui de la sécurité, avec la construction de postes de gendarmerie et de police à Yaoundé et Douala et de postes de sécurité aux frontières.

Le temps des Investisseurs

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication

Martin BELINGA EBOUTOU
Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur

Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet
Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction

Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef

Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution

Churchill EWUMBUE MONONO

Conseiller Technique

Salomon EHETH, *Chargé de Mission*
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Florent Guy ELA FOE, *Attaché*
(Secrétariat Général de la Présidence de
la République)

Images

Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME,
Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui

Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO
NSOULOU, Joseph Bienvenu
AMOUGOU MEYONG

**All these instruments and decrees
are available on our website:**

www.prc.cm

**Civil Cabinet – Presidency of
the Republic of Cameroon**

Ne peut être vendu / Not to be sold